



Appel à candidature à la mission de référent national de l'arbitrage de Vovinam Viet Vo Dao

Par arrêté du 31 décembre 2016, la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées a reçu délégation du ministre chargé des sports conformément aux dispositions de l'article L.131-14 du code du sport pour les Arts martiaux vietnamiens notamment le Vovinam Viet Vo Dao. A ce titre, la FFK organise les compétitions sportives nécessitant la présence d'une équipe de juges et arbitres.

Compte tenu des compétitions nationales spécifiques de Vovinam Viet Vo Dao auxquelles les licenciés de la fédération participent, la nomination d'un référent national de l'arbitrage de Vovinam Viet Vo Dao est nécessaire.

Missions

Le référent national de l'arbitrage de Vovinam Viet Vo Dao, sous l'autorité hiérarchique du Directeur technique national ou de son représentant et sous l'autorité fonctionnelle du responsable national de l'arbitrage des AMV a pour missions :

- de convoquer les juges et arbitres qualifiés nécessaires pour chaque compétition ;
- de veiller au respect du règlement lors de la compétition et de gérer les réclamations éventuelles ;
- de faire signer les feuilles d'émargement aux juges et arbitres présents et de les transmettre au secrétariat des AMV au plus tard le lendemain de la compétition ;
- d'établir un compte rendu du déroulement de la compétition sur le plan de l'arbitrage ;
- d'accompagner et évaluer les juges et arbitres le jour de la compétition ;
- de proposer au responsable national de l'arbitrage AMV les supports de formation relatifs au Vovinam ;
- de seconder le responsable national de l'arbitrage AMV lors des examens pour le titre de juge-arbitre ou commissaire national en Vovinam Viet Vo Dao ;
- d'accompagner les formateurs dispensant les formations des juges et arbitres en Vovinam Viet Vo Dao ;
- d'accompagner les responsables régionaux d'arbitrage AMV dans le cadre des formations spécifiques au Vovinam Viet Vo Dao ;
- de soumettre à la commission sportive les propositions de mise à jour du règlement des compétitions et d'arbitrage du Vovinam Viet Vo Dao à chaque saison sportive ;
- de coopérer avec le responsable des compétitions Vovinam.

Qualité et compétences attendues

Le référent national de l'arbitrage de Vovinam Viet Vo Dao doit :

- connaître le règlement des compétitions Vovinam et à minima les normes de sécurité en compétitions ;
- être capable de rester objectif et impartial, avoir le sens de l'éthique ;
- être capable de dialoguer et de communiquer tout en sachant faire preuve d'autorité ;
- être capable de manager une équipe lors des compétitions ;
- avoir le sens de la médiation pour régler les éventuels conflits lors des compétitions ;
- être capable de rendre compte à la fédération, au responsable des compétitions et au responsable national de l'arbitrage AMV ;
- faire preuve de disponibilité et mobilité.

Qualifications exigées

Le titre de juge ou arbitre national et une expérience significative dans l'une ou l'autre de ces fonctions au niveau national constitue les prérequis. En outre, le candidat devra justifier qu'il a exercé en compétitions nationales, voire internationales, en qualité de juge ou arbitre en Vovinam Viet Vo Dao.

Indemnisation

Les journées d'arbitrage des compétitions sont rémunérées au forfait en vigueur. Les frais de déplacement et d'hébergement sont indemnisés par la fédération conformément au règlement financier en vigueur.



Modalités de candidature et de recrutement

Les candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- un *curriculum vitae* ;
- la photocopie du(es) diplôme(s) détenu(s) ;
- une lettre de motivation retraçant notamment toutes les expériences du candidat.

Les candidatures doivent être transmises par mail au secrétariat des AMV à l'adresse amv@ffkarate.fr pour le lundi 19 octobre 2020, délai de rigueur, accompagnées des documents demandés au format PDF.

La ou les personnes dont la candidature sera retenue seront conviées à un entretien avec le Directeur technique national et/ou son représentant.

Le référent national de l'arbitrage de Vovinam Viet Vo Dao est nommé par le Directeur technique national.